



Assises de la mobilité - La contribution citoyenne « Parlons vélo »



La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a invité tous les citoyens, cyclistes ou non, à faire part de leur « ressenti cyclable » via une grande [enquête en ligne](#) qui s'est terminée le 30 novembre en enregistrant plus de 113 000 réponses dans toute la France. C'est la plus grande initiative citoyenne versée à la démarche de concertation des Assises de la mobilité lancées par le Gouvernement le 19 septembre dernier. Son succès témoigne, comme le souligne la FUB, du «*formidable besoin des usagers de s'exprimer sur leurs conditions de déplacement*» et de la dynamique vélo à l'œuvre dans les territoires.

Après la présentation des résultats nationaux, la FUB prépare un palmarès des villes cyclables à partir des résultats sur 316 villes. Le Club des villes et territoires cyclables partagera les données de son Observatoire des mobilités actives et notamment celles de la dernière [enquête qu'il a conduite en 2016](#) sur les politiques en faveur des cyclistes et des piétons, en partenariat avec le Cerema et avec le concours de Kisio analysis, afin de mettre cette photographie du ressenti en lien avec l'état des lieux des politiques locales en faveur de la mobilité active à mi-mandat municipal.

A l'avenir, il sera également intéressant de rapprocher les données de comptage issues de l'[Index national des fréquentations vélo en agglomération](#) dont le Club a lancé la démarche en septembre dernier. Aux côtés des données des enquêtes – grandes enquêtes ménages déplacements, enquêtes cordons, sondages sur les habitudes de déplacements au niveau national (celle du Club en 2013 avec TNS Sofres « [Les Français et le vélo](#) ») ou local... –, le traitement des données issues du comptage des cyclistes, notamment du comptage automatique qui offre une approche continue, enrichit la connaissance de la pratique sur un territoire et permet d'objectiver les constats et d'éclairer les choix.

L'innovation au cœur des Assises de la mobilité

Une journée de l'innovation des Assises nationales de la mobilité sera organisée début 2018 avec un double objectif :



- Mettre en lumière des initiatives avec la remise de prix de l'innovation par catégories (numérique, technologique, innovation sociale, type de territoires, etc.) ;
- Créer des synergies et du lien entre tous les acteurs en présence, qu'ils soient donneurs d'ordres (collectivités locales, autorités organisatrices) ou acteurs de l'innovation.

Ces prix de l'innovation permettront aux lauréats de bénéficier de la part de l'État :

- D'un label gouvernemental « prix de l'innovation des Assises de la mobilité » ;
- D'un accès à des territoires d'expérimentation qui auront accepté d'accueillir les lauréats.

Elisabeth BORNE a annoncé le lancement prochain d'un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier des collectivités candidates pour accueillir des expérimentations, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains dans lesquels l'innovation peut contribuer efficacement à faciliter la mobilité de tous.

A vos agendas !

La **Rencontre nationale 2018** du Club des villes et territoires cyclables, en partenariat avec la Mairie de Paris, aura lieu le 14 mars 2018 à l'Hôtel de Ville de Paris.
Programme en ligne dans les prochaines semaines.

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org